

États financiers de

VISION MONDIALE CANADA

Exercice clos le 30 septembre 2025

VISION MONDIALE CANADA

Table des matières

	Page
• Rapport de l'auditeur indépendant	
• États financiers de Vision Mondiale Canada	
• État de la situation financière	1
• État des résultats	2
• État de l'évolution de l'actif net	3
• État des flux de trésorerie	4
• Notes afférentes aux états financiers	5 – 19



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, bureau 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Téléphone 905-265-5900
Télécopieur 905-265-6390

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de Vision Mondiale Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Vision Mondiale Canada (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 30 septembre 2025;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 septembre 2025, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



Page 3

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

Le 9 décembre 2025

VISION MONDIALE CANADA

État de la situation financière

Au 30 septembre 2025, avec informations comparatives pour 2024

	2025	2024
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	24 140 911 \$	15 211 119 \$
Placements à court terme (note 2)	–	10 000 000
Débiteurs	3 763 386	3 322 176
Charges payées d'avance	1 308 992	1 559 620
Sommes à recevoir des organismes affiliés (note 9)	–	179 101
	29 213 289	30 272 016
Placements (note 2)	4 913 200	4 890 454
Autres actifs à long terme (notes 4 et 9)	423 400	223 387
Immobilisations (note 5)	9 290 080	9 877 680
Immobilisations incorporelles (note 6)	17 548 385	18 254 731
	61 388 354 \$	63 518 268 \$
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	9 959 270 \$	8 554 032 \$
Sommes à verser à des organismes affiliés (note 9)	30 679	–
Apports reportés (note 10)	23 672 597	28 904 710
	33 662 546	37 458 742
Apports en capital reportés (note 11)	1 343 725	1 460 571
Actif net		
Investissement net dans les immobilisations et les immobilisations incorporelles (note 12)	25 494 740	26 671 840
Non affecté	(998 819)	(4 538 362)
Affecté à des fins de dotations (note 13)	1 886 162	2 465 477
	26 382 083	24 598 955
Engagements (note 20)		
	61 388 354 \$	63 518 268 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

La présidente du conseil,



Le trésorier du conseil,



VISION MONDIALE CANADA

État des résultats

Exercice clos le 30 septembre 2025, avec informations comparatives pour 2024

	2025	2024
Produits		
Promesses de dons (note 14)	146 670 082 \$	161 368 467 \$
Dons uniques (note 15)	37 182 702	39 941 439
Dons en nature (note 16)	192 602 728	186 338 193
Subventions (note 17)	78 085 580	77 640 494
Revenu de placement et autres produits (note 18)	2 077 799	2 966 357
	<u>456 618 891</u>	<u>468 254 950</u>
Charges		
Programmes		
Programmes de secours, de développement et de défenses internationaux (note 9)	378 612 787	393 644 294
Programmes de sensibilisation et d'éducation du public	1 063 955	2 187 083
	<u>379 676 742</u>	<u>395 831 377</u>
Soutien		
Campagnes de financement	50 162 975	49 183 986
Administration		
Canada	21 862 657	22 995 297
International	3 000 000	4 008 000
	<u>24 862 657</u>	<u>27 003 297</u>
	<u>75 025 632</u>	<u>76 187 283</u>
	<u>454 702 374</u>	<u>472 018 660</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>1 916 517 \$</u>	<u>(3 763 710) \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

VISION MONDIALE CANADA

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 30 septembre 2025, avec informations comparatives pour 2024

				2025	2024
	Investissements nets dans les immobilisations et les immobilisations incorporelles (note 12)	Non affecté	Affecté à des fins de dotations	Total	Total
Actif net à l'ouverture de l'exercice	26 671 840 \$	(4 538 362) \$	2 465 477 \$	24 598 955 \$	28 362 665 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(5 628 542)	7 545 059	–	1 916 517	(3 763 710)
Transfert de fonds (note 13)	–	445 926	(579 315)	(133 389)	–
Investissement dans les immobilisations et les immobilisations incorporelles, montant net	4 451 442	(4 451 442)	–	–	–
Actif net à la clôture de l'exercice	25 494 740 \$	(998 819) \$	1 886 162 \$	26 382 083 \$	24 598 955 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

VISION MONDIALE CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 septembre 2025, avec informations comparatives pour 2024

	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 916 517 \$	(3 763 710) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	895 189	918 543
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 874 505	2 729 422
Amortissement des apports en capital reportés	(116 846)	(116 846)
Gains à la vente d'immobilisations	(24 306)	(2 545)
Gains non réalisés sur les placements	(42 630)	(547 970)
Pertes réalisées (gains réalisés) à la vente de placements	(352 399)	9 503
Réduction de valeur des autres actifs à long terme	–	115 676
Transfert vers les apports reportés	(133 389)	–
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation		
Débiteurs	(441 210)	89 028
Charges payées d'avance	250 628	599 143
Créditeurs et charges à payer	1 405 238	677 066
Sommes à verser à / à recevoir des organismes affiliés	209 780	(849 361)
Apports reportés	(5 232 113)	(5 410 944)
Ajouts d'autres actifs à long terme	–	(115 677)
	3 208 964	(5 668 672)
Activités d'investissement		
Autres actifs à long terme	(200 013)	–
Variation des placements, montant net	372 283	(25 410)
Produit net tiré de la vente d'immobilisations	24 306	2 545
Variation nette des placements à court terme	10 000 000	5 000 000
Acquisition d'immobilisations	(307 589)	(184 488)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(4 168 159)	(6 156 234)
	5 720 828	(1 363 587)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	8 929 792	(7 032 259)
Trésorerie, à l'ouverture de l'exercice	15 211 119	22 243 378
Trésorerie, à la clôture de l'exercice	24 140 911 \$	15 211 119 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 septembre 2025

Activités de l'organisme

Vision Mondiale Canada (l'« organisme ») est un organisme humanitaire chrétien de secours, de développement et de défense constitué en vertu des lois du Canada à titre de société sans but lucratif sans capital-actions. L'organisme est enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada à titre d'œuvre de bienfaisance (numéro d'enregistrement 1193 04855 RR0001) et, par conséquent, est exempté de l'impôt sur le revenu, sous réserve du respect de certaines exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Inspiré par des valeurs chrétiennes, l'organisme œuvre auprès des personnes les plus vulnérables partout dans le monde, en particulier les enfants. L'organisme est au service de tous, sans égard à l'âge, à la religion, à l'origine ethnique ou au sexe, notamment.

L'organisme fait partie d'une affiliation internationale d'entités de Vision Mondiale (« VM ») qui mène ses activités dans environ 100 pays. Grâce à cette affiliation, l'organisme peut établir des liens avec les collectivités locales afin de subvenir à leurs besoins particuliers en vue de combattre la pauvreté et l'injustice et pour leur fournir les moyens de réaliser des changements durables à long terme. L'organisme effectue des versements de fonds à World Vision International (« WVI ») qui à son tour fournit un soutien en matière de coordination à l'ensemble des organismes de VM en facilitant la mise sur pied et le suivi des programmes à l'étranger afin de veiller à ce que les fonds et les biens fournis par tous ceux qui soutiennent l'organisme soient utilisés de manière à en faire profiter directement les personnes les plus vulnérables du monde, en particulier les enfants.

VisionFund International (« VFI ») est une société en propriété exclusive de WVI qui gère plusieurs programmes d'entreprise sociale avec de petites entreprises et des propriétaires dans l'ensemble des emplacements de WVI. L'organisme prête également des fonds à VFI pour que cette dernière fournisse une aide financière à des particuliers et à des collectivités dans les régions où WVI exerce des activités de développement international, ce qui leur permettra d'exploiter leur potentiel économique et de prospérer.

L'organisme reçoit l'appui de particuliers, d'entreprises et de gouvernements, tant au Canada qu'à l'échelle internationale. L'organisme reçoit des dons affectés et non affectés; tous les dons affectés sont examinés avant d'être acceptés, l'organisme étant désireux de s'assurer qu'ils soient cohérents avec sa mission, ses objectifs, ses valeurs et ses priorités.

L'organisme et VM sont assujettis à un éventail de contrôles internes et externes, y compris des audits menés par des organismes de réglementation, afin de s'assurer que les produits sont utilisés aux fins prévues.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2025

1. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Les principales méthodes comptables suivies dans le cadre de la préparation des états financiers sont résumées ci-après :

a) Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports. Les produits assortis de conditions précises quant à leur utilisation (les apports affectés) sont reportés jusqu'à ce que les conditions soient remplies. Les produits qui ne sont assortis d'aucune restriction quant à leur utilisation sont constatés lorsqu'ils sont reçus. Les promesses de dons reçues sont des apports reçus de la part de donateurs qui se sont engagés à faire des dons de façon récurrente. Les dons uniques sont des dons non récurrents. Les promesses de dons reçues et les dons uniques comprennent les apports reçus au cours de l'exercice à l'étude et ceux qui ont été reçus mais reportés de l'exercice précédent et qui sont maintenant programmés et comptabilisés au cours de l'exercice considéré. L'utilisation des produits tirés des subventions accordées par des gouvernements est assujettie à une vérification par ces derniers.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode linéaire à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Les dons en nature sont comptabilisés uniquement dans les cas où l'organisme est le bénéficiaire d'origine du don ou s'il œuvre en partenariat avec l'organisme qui est l'utilisateur final. Les dons en nature sont évalués à la juste valeur de marché. Les dons en nature multilatéraux sont comptabilisés à titre de produits au moment où l'organisme prend possession ou possession en droit des apports en biens. Les dons en nature des entreprises sont comptabilisés à titre de produits au moment où les biens sont expédiés à VM.

L'organisme est nommé bénéficiaire dans certains testaments. Dans certains cas, les legs comportent des accords de fiducie administrés par des tiers n'étant pas contrôlés par l'organisme. Les produits tirés de ces accords (intérêts ou capital) sont constatés au moment de leur réception.

Les dotations sont constatées à titre d'augmentations directes dans l'actif net. Elles doivent être conservées en permanence. Seul le produit gagné sur les dotations peut servir au soutien des activités de l'organisme.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2025

1. Principales méthodes comptables (suite)

Le revenu de placement, qui est constaté selon la comptabilité d'exercice, inclut les intérêts créditeurs, les dividendes, les gains réalisés (pertes réalisées) à la vente de placements et les variations des gains non réalisés sur les placements.

b) Bénévolat

Les services fournis par des bénévoles ne sont pas reflétés dans les états financiers ci-joints, car il n'existe aucune méthode objective permettant de mesurer la valeur de ces services.

c) Répartition des charges

L'organisme présente ses charges par fonction, selon qu'elles se rapportent aux activités liées aux programmes, notamment les programmes de secours, de développement et de défense internationaux et les programmes de sensibilisation et d'éducation du public, et aux activités liées au soutien, essentiellement les campagnes de financement et l'administration.

L'organisme regroupe les charges liées à ses activités par centres de coûts, qui regroupent les activités propres à des fonctions données. Bien que la plupart des centres de coûts se rapportent à un programme ou à une fonction de soutien principal, les activités des autres centres de coûts s'articulent autour des diverses fonctions ayant trait aux programmes, aux campagnes de financement et à l'administration. Pour ces centres de coûts, les charges sont réparties entre les programmes et les fonctions de soutien par attribution directe du coût des activités lorsque des activités données sont directement liées à cette fonction. Lorsque les activités d'un centre de coûts ont trait à plusieurs fonctions, les charges sont réparties entre les programmes et les fonctions de soutien selon le temps consacré par le personnel à ces diverses fonctions. Les charges propres à chaque centre de coûts peuvent comprendre la rémunération, différents types de coûts engagés ou, encore, l'amortissement. Les répartitions sont examinées tous les ans, et elles sont mises à jour et appliquées prospectivement.

Les fonds remis à VM et à ses partenaires canadiens, ainsi que les autres charges engagées pour appuyer ces programmes, sont comptabilisés comme charges liées aux programmes, minorées des coûts connexes liés à l'administration internationale, lesquels sont présentés au poste Administration.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2025

1. Principales méthodes comptables (suite)

d) Instruments financiers

À moins d'indication contraire, les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale et au coût amorti par la suite.

L'organisme pourrait détenir des placements à court terme, des titres de capitaux propres, des obligations ou d'autres instruments à revenu fixe, ou instruments dérivés (note 2). Ces placements sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale et chaque date de clôture. Les coûts de transaction liés à l'acquisition de placements sont pris en compte dans la juste valeur inscrite à l'état de la situation financière et les coûts de transaction liés à la vente de placements sont passés en charges au cours de l'exercice où ils sont engagés. Les variations de la juste valeur sont présentées à l'état des résultats comme des gains ou des pertes non réalisés.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indices de dépréciation. S'il existe un indice de dépréciation, l'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'organisme ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'organisme s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la charge de dépréciation initiale.

e) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût et elles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, aux taux annuels suivants :

Bâtiment et améliorations	De 5 à 40 ans
Mobilier et agencements	De 3 à 10 ans
Systèmes informatiques	De 3 à 10 ans

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2025

1. Principales méthodes comptables (suite)

f) Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût et elles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, aux taux suivants :

Logiciels	De 3 à 10 ans
-----------	---------------

g) Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsque les circonstances indiquent que les actifs ne contribuent plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou le potentiel de service associé à des actifs à long terme est inférieur à leur valeur comptable nette, les actifs à long terme, y compris les immobilisations et les immobilisations incorporelles, sont ramenés à leur juste valeur ou à leur coût de remplacement pour tenir compte des dépréciations partielles.

h) Conversion des devises

Les actifs et les passifs libellés en devises ont été convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les gains et les pertes découlant de ces méthodes de conversion sont inscrits au poste « Revenu de placement et autres produits » à l'état des résultats.

Les produits et les charges ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations.

i) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2025

2. Placements

En 2024, les placements à court terme comprenaient des dons de titres négociables et de dépôts à terme. Les dépôts à terme, qui avaient un rendement allant de 5,09 % à 5,30 %, sont venus à échéance entre décembre 2024 et janvier 2025.

Les placements à long terme sont présentés dans le tableau qui suit :

	2025	2024
Titres négociables	324 513 \$	320 724 \$
Obligations	2 145 212	1 931 026
Actions		
canadiennes	838 339	881 995
étrangères	1 605 136	1 756 709
	4 913 200 \$	4 890 454 \$

Les obligations ont un rendement à l'échéance variant de 0,50 % à 5,962 % (1,10 % à 5,962 % en 2024) et elles viennent à échéance entre janvier 2026 et décembre 2050 (entre mars 2025 et décembre 2047 en 2024).

3. Risques financiers

La gestion du risque a trait à la compréhension et à la gestion active des risques liés à toutes les activités de l'entreprise et au contexte d'exploitation connexe. Les placements sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt, au risque de marché et au risque de change. L'organisme dispose de politiques et de procédures officielles qui établissent la répartition cible de ses actifs. En outre, ses politiques exigent que les placements fassent partie de catégories diversifiées et elles établissent des plafonds au chapitre de l'exposition à des placements individuels. L'exposition à ces risques n'a pas changé depuis 2024.

a) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt aient une incidence sur la valeur des placements à court terme détenus par l'organisme. Ce dernier gère ce risque en détenant essentiellement des dépôts à terme et en échelonnant les échéances des placements qu'il détient.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2025

3. Risques financiers (suite)

b) Risque de marché

Le risque de marché résulte de la négociation de placements de titres de capitaux propres, des obligations et des placements à court terme. Les fluctuations sur les marchés exposent l'organisme à un risque de perte. L'organisme atténue ce risque au moyen de contrôles qui lui permettent de surveiller et de limiter les niveaux de concentration.

c) Risque de change

Le risque de change découle des gains et des pertes attribuables aux fluctuations des taux de change des placements de titres de capitaux propres étrangers de l'organisme. L'organisme gère ce risque en fixant des restrictions dans la composition de l'actif sur les titres de capitaux propres libellés en monnaie étrangère afin de limiter son exposition.

4. Autres actifs à long terme

Les autres actifs à long terme comprennent des prêts non garantis visant à soutenir les programmes axés sur la responsabilité sociale. Ces prêts portent intérêt à un taux annuel qui se situe entre 0 % et 9 % (0 % et 9 % en 2024) et leur principal vient à échéance entre mai 2024 et novembre 2027 (entre mai 2024 et novembre 2027 en 2024). L'organisme renouvelle actuellement les effets qui arrivent à échéance en mai 2024.

Les autres actifs à long terme comprennent un prêt consenti à Vision Mondiale Kenya (note 9) et neuf prêts consentis (neuf prêts en 2024) à VFI qui ont fait l'objet d'une réduction de valeur pour les ramener à 1 \$ (note 9). L'organisme a avancé des prêts ne portant pas intérêt à VFI à titre de placements liés aux programmes afin de financer des programmes de microfinance qui aident au recouvrement de prêts pour des clients à faible revenu et vulnérables. À l'échéance de ces prêts, il en va de l'intention commerciale et des engagements caritatifs de l'organisme de réinvestir tout prêt remboursé à VFI dans les programmes de microfinance de VFI. Par conséquent, la direction a évalué la recouvrabilité de ces prêts comme étant faible et a déprécié ces prêts à une valeur symbolique. Les montants des dépréciations ont été comptabilisés comme charges au titre des programmes.

L'organisme est titulaire et bénéficiaire d'une police d'assurance-vie capitalisée par l'intermédiaire d'un don de 200 013 \$ effectué par un donateur en novembre 2024. Le montant intégral a été comptabilisé à titre de produits et inscrit au titre des autres actifs à long terme.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2025

5. Immobilisations

			2025	2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	1 396 720 \$	– \$	1 396 720 \$	1 396 720 \$
Bâtiment et améliorations	18 210 480	11 110 107	7 100 373	7 691 732
Mobilier et agencements	7 131 134	6 490 988	640 146	663 436
Systèmes informatiques	3 015 112	2 862 271	152 841	125 792
	29 753 446 \$	20 463 366 \$	9 290 080 \$	9 877 680 \$

6. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les applications logicielles qui ne font pas partie intégrante d'un matériel connexe.

			2025	2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Logiciel	30 189 567 \$	12 641 182 \$	17 548 385 \$	18 254 731 \$

Les logiciels comprennent 2 793 942 \$ relativement à des travaux en cours qui ne sont pas amortis actuellement (6 691 999 \$ en 2024).

7. Crédoiteurs et charges à payer

a) Sommes à remettre à l'État

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de 288 905 \$ (131 192 \$ en 2024) au titre de sommes à remettre à l'État, ce qui comprend les montants à payer en ce qui a trait à la taxe de vente harmonisée et aux cotisations sociales.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2025

7. Créiteurs et charges à payer (suite)

b) Indemnités de départ

Au cours de 2025, l'organisme a pris des mesures de restructuration afin d'améliorer sa viabilité et son efficacité et de répondre de manière proactive au contexte actuel de collecte de fonds, qui demeure difficile. Les créiteurs et charges à payer comprennent des indemnités de départ de 2 889 434 \$ (1 039 757 \$ en 2024) à payer aux personnes auxquelles des montants convenus seront versés en 2026.

8. Facilité de crédit

L'organisme dispose d'une facilité de crédit renouvelable sans frais d'un maximum de 5 000 000 \$. Les montants prélevés portent intérêt au taux préférentiel de la banque et ils sont remboursables à vue. La facilité de crédit est garantie par un contrat de garantie générale portant sur les actifs courants et futurs de l'organisme. Au 30 septembre 2025, aucun prélèvement n'avait été effectué par l'organisme (néant en 2024).

9. Transactions entre parties liées et soldes connexes

Au cours de l'exercice, l'organisme a réalisé les transactions entre parties liées suivantes :

	2025	2024
Avec VM		
Financement en espèces à VM au cours de l'exercice	124 489 506 \$	152 227 377 \$
Financement en espèces directement affecté à VM au cours de l'exercice	44 542 252	36 591 379
Dons en nature à VM au cours de l'exercice	199 793 613	190 508 773
Recouvrement des coûts obtenu auprès des entités de VM au cours de l'exercice	587 283	456 970
Total des montants à recevoir de (à payer à) VM au 30 septembre	(30 679)	179 101
Avec VFI		
Prêt consenti à VFI au cours de l'exercice (note 4)	– \$	115 677 \$
Créances liées aux prêts consentis à VFI au 30 septembre	9	9
Créances liées aux prêts consentis à Vision Mondiale Kenya au 30 septembre	73 378 \$	73 378 \$

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2025

10. Apports reportés

Les apports reportés comprennent les promesses de dons reçues, les dons uniques et les subventions qui, au 30 septembre 2025, n'avaient pas encore été dépensés, comme l'indique le tableau qui suit :

	2024	Fonds reçus	Fonds constatés à titre de produits	2025
Promesses de dons reçues	17 664 252 \$	144 981 483 \$	146 670 082 \$	15 975 653 \$
Dons uniques	1 622 231	37 384 838	37 182 702	1 824 367
Subventions	9 618 227	74 339 930	78 085 580	5 872 577
	28 904 710 \$	256 706 251 \$	261 938 364 \$	23 672 597 \$

11. Apports en capital reportés

	2025	2024
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 460 571 \$	1 577 417 \$
Moins les sommes amorties par imputation aux produits	116 846	116 846
Solde à la clôture de l'exercice	1 343 725 \$	1 460 571 \$

Les apports en capital reportés représentent la somme non amortie des dons reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports en capital reportés est inscrit dans les dons uniques à l'état des résultats.

12. Investissement net dans les immobilisations et les immobilisations incorporelles

a) L'investissement net dans les immobilisations et les immobilisations incorporelles est calculé comme suit :

	2025	2024
Immobilisations	9 290 080 \$	9 877 680 \$
Immobilisations incorporelles	17 548 385	18 254 731
Sommes financées par des apports en capital reportés	(1 343 725)	(1 460 571)
	25 494 740 \$	26 671 840 \$

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2025

12. Investissement net dans les immobilisations et les immobilisations incorporelles (suite)

b) La variation de l'actif net investi en immobilisations et en immobilisations incorporelles est calculée comme suit :

	2025	2024
Excédent des charges sur les produits		
Amortissement des apports en capital reportés	116 846 \$	116 846 \$
Amortissement des immobilisations	(895 189)	(918 543)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(4 874 505)	(2 729 422)
Gains à la vente d'immobilisations	24 306	2 545
	<u>(5 628 542) \$</u>	<u>(3 528 574) \$</u>
Investissement dans les immobilisations et les immobilisations incorporelles, montant net		
Acquisition d'immobilisations	307 589 \$	184 488 \$
Acquisition d'immobilisations incorporelles	4 168 159	6 156 234
Produit net tiré de la vente d'immobilisations	(24 306)	(2 545)
	<u>4 451 442 \$</u>	<u>6 338 177 \$</u>

13. Dotations

Au cours de l'exercice, l'organisme a reclassé, dans les apports reportés ainsi que dans l'actif net non affecté, des montants respectifs de 133 389 \$ et de 445 926 \$ qui avaient précédemment été comptabilisés dans l'actif net au titre des dotations en raison de la nature sous-jacente de ces dons, qui ne commandent pas la détention permanente du principal ou qui sont arrivés à échéance.

14. Promesses de dons reçues

	2025	2024
Programmes de parrainage d'enfants	140 591 548 \$	154 303 439 \$
Autres	6 078 534	7 065 028
	<u>146 670 082 \$</u>	<u>161 368 467 \$</u>

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2025

15. Dons uniques

	2025	2024
Développement	27 784 056 \$	28 939 232 \$
Aide d'urgence	1 212 483	1 043 725
Autres	8 186 163	9 958 482
	37 182 702 \$	39 941 439 \$

16. Dons en nature

	2025	2024
Entreprises donatrices	11 149 013 \$	10 633 971 \$
Donateur multilatéral	181 453 715	175 704 222
	192 602 728 \$	186 338 193 \$

17. Subventions

	2025	2024
Gouvernement du Canada	26 543 819 \$	30 806 630 \$
Organismes multilatéraux, organismes de l'Organisation des Nations Unies et autres organismes internationaux	48 522 621	42 437 765
Organismes canadiens et autres organismes privés	3 019 140	4 396 099
	78 085 580 \$	77 640 494 \$

18. Revenu de placement et autres produits

	2025	2024
Revenu de dividendes	23 821 \$	24 834 \$
Intérêts créditeurs	760 437	1 618 344
Recouvrement de produits	587 283	456 970
Gains réalisés (pertes réalisées) à la vente de placements	352 399	(9 503)
Gains non réalisés sur les placements	42 630	547 970
Autres	311 229	327 742
	2 077 799 \$	2 966 357 \$

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2025

19. Régime de retraite

L'organisme administre un régime de retraite à cotisations déterminées. Les actifs du régime de retraite sont détenus séparément, dans un fonds administré de façon indépendante. La charge de retraite équivaut au montant des cotisations versées par l'organisme.

Les cotisations versées et passées en charges par l'organisme au cours de l'exercice se sont élevées à 1 950 133 \$ (1 813 181 \$ en 2024).

20. Engagements

L'organisme a obtenu du financement d'Affaires mondiales Canada et d'autres apporteurs pour soutenir ses projets dans divers pays. Le financement est tributaire des ententes, en vertu desquelles, dans certains cas, l'organisme est tenu de verser une contribution pour le ou les projet(s), selon un pourcentage établi, sous forme de trésorerie ou de dons en nature. Les paiements futurs s'établissent comme suit au 30 septembre 2025 :

2026	2 322 178 \$
2027	961 115
2028	810 733
2029	741 669
2030	393 325
	<hr/>
	5 229 020 \$

L'organisme a conclu certains contrats en vue de louer des locaux ainsi que du matériel de bureau. Les paiements minimaux futurs aux termes de contrats de location non résiliables s'établissent comme suit au 30 septembre 2025 :

2026	265 000 \$
2027	221 000
2028	189 000
2029	45 000
	<hr/>
	720 000 \$

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2025

21. Collecte de fonds par voie de sollicitation

Les services d'entreprises spécialisées dans la collecte de fonds ont été retenus pour inciter, pour le compte de l'organisme, la population à faire des dons, principalement sous forme de promesses de dons. Au cours de l'exercice, 1 002 734 \$ (506 296 \$ en 2024) ont été versés à titre de rémunération à des tiers spécialisés dans la collecte de fonds.

22. Charges par catégories et par fonctions

Les charges de l'organisme sont regroupées dans les grandes catégories qui suivent, lesquelles sont présentées par fonctions dans l'état des résultats. Ces coûts sont répartis ou attribués directement en fonction des politiques de l'organisme.

2025	Programmes		Fonctions de soutien		Total
	Programmes internationaux	Programmes de sensibilisation du public	Campagnes de financement	Administration	
Financement accordé sous forme de dons en nature à des organismes affiliés	192 602 728 \$	– \$	– \$	– \$	192 602 728 \$
Financement accordé à des organismes affiliés	167 060 635	–	–	3 000 000	170 060 635
Rémunération	11 325 798	774 846	22 515 560	14 282 135	48 898 339
Honoraires, permis et cotisations de professionnels	1 918 605	149 803	11 229 802	4 685 927	17 984 137
Dépenses de publicité et de promotion	34 114	5 532	9 785 363	104 239	9 929 248
Amortissement	489 356	43 163	3 478 838	1 758 337	5 769 694
Autres coûts	530 724	90 611	3 153 412	1 032 019	4 806 766
Autres coûts liés aux programmes	4 650 827	–	–	–	4 650 827
	378 612 787 \$	1 063 955 \$	50 162 975 \$	24 862 657 \$	454 702 374 \$

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2025

22. Charges par catégories et par fonctions (suite)

2024	Programmes		Fonctions de soutien		Total
	Programmes internationaux	Programmes de sensibilisation du public	Campagnes de financement	Administration	
Financement accordé à des organismes affiliés	185 526 702 \$	– \$	– \$	4 008 000 \$	189 534 702 \$
Financement accordé sous forme de dons en nature à des organismes affiliés	186 338 193	–	–	–	186 338 193
Rémunération	10 238 501	1 630 550	21 350 661	13 431 218	46 650 930
Honoraires, permis et cotisations de professionnels	2 829 562	217 403	10 049 888	6 069 523	19 166 376
Dépenses de publicité et de promotion	18 536	95 171	13 380 399	303 934	13 798 040
Autres coûts liés aux programmes	7 678 397	–	–	–	7 678 397
Autres coûts	683 491	163 011	3 036 079	1 321 476	5 204 057
Amortissement	330 912	80 948	1 366 959	1 869 146	3 647 965
	393 644 294 \$	2 187 083 \$	49 183 986 \$	27 003 297 \$	472 018 660 \$